

SÉANCE extraordinaire

Le 25 août 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 25 août 2023, à 12 h 00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire, mesdames les conseillères Josée Collin et Meggie Ritchie et monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

SONT ABSENTS : Messieurs les conseillers Raynald Leblanc, Gaétan Daraïche et Pierre-Luc Arsenault.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

230825.242 RESTAURANT CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY – OCTROI DE CONTRAT – SAISONS 2023-2024 ET 2024-2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil octroi le contrat d'opération du comptoir de service alimentaire du Centre sportif Clément-Tremblay pour les saisons 2023-2024 et 2024-2025, à la cantine au plein bedon dont le propriétaire est monsieur Tony Aubut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230825.243 AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT V-13-2002 RELATIF AUX TARIFS APPLICABLES AUX DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout qu'à une séance subséquente du Conseil il y aura la présentation d'un règlement ayant pour objet de modifier à nouveau le règlement V-13-2002 relatif aux tarifs applicables aux dépenses des membres du Conseil.

Le projet de règlement de modification est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230825.244 AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT V-32-2002 DÉCRÉTANT UNE POLITIQUE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR LES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE CHANDLER

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Josée Collin qu'à une séance subséquente du Conseil il y aura la

présentation d'un règlement ayant pour objet de modifier à nouveau le règlement V-32-2002 décrétant une politique de frais de déplacement pour les employés de la Ville de Chandler.

Le projet de règlement de modification est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230825.245 SERVICE DES LOISIRS – GRILLE DES TARIFICATIONS 2022-2028 – ADOPTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce Conseil adopte la grille des tarifications 2022-2028 présentée par le service des loisirs, de la culture et du récréotourisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230825.246 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Josée Collin propose la levée de l'assemblée à 12 h 03.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier